

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 2 avril.....	p 2
Valeurs locatives	p 3
+ 1,5 euro par mois.....	p 3
Y'a pas de mai.....	p 3
Budget et finances communales.....	p 4
Inscriptions scolaires	p 5
Fête du partage.....	p 5
Activités MJC en photos	p 5
Voyage épicé à la bibliothèque....	p 5
Comité de jumelage	p 6
Mouthiers en fête.....	p 6
Site internet	p 6
Club oenologique	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda mai-juin.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 298

MAI
2010



Un voyage épicé se prépare à la bibliothèque. Photo Alain PORTE

Des finances très saines

Lors de sa séance du 2 avril 2010, le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2009 et budgets prévisionnel 2010.

Vous trouverez en page intérieure les dépenses de notre commune pour l'année 2010. Pour votre bonne information, vous y trouverez également les chiffres des réalisations 2008 de notre collectivité comparés à ceux des communes de 2000 à 3500 habitants au niveau national. Les chiffres nationaux 2009 ne sont pas encore connus à ce jour.

Quelques commentaires sur le budget prévisionnel 2010.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 995 191 € dont 307 910 € d'excédent.

Notre remboursement capital banque s'élevant à 140 700 €, l'autofinancement disponible pour les nouveaux programmes d'investissement s'élève à 167 210 € sur le seul exercice 2010.

Les programmes d'investissement 2010 ont été votés à hauteur de 1 131 000 €.

ECLAIRAGE PUBLIC 11 000 €

L'essentiel de la dépense concerne le remplacement des ampoules actuelles par des lampes à basse consommation

ACQUISITIONS

- achat immeuble gare et honoraires	50 000 €
- achat matériel atelier (tracteur agricole, broyeur et remorque)	80 000 €
- achat mobilier divers	7 000 €
- achat de terrain et honoraires	14 500 €
- panneaux signalisation	11 000 €
- informatique et numérisation cadastre	4 500 €

TRAVAUX EN REGIE

Toilettes municipales	11 500 €
-----------------------	----------

Suite du mot du
Maire page 2

CONSEIL MUNICIPAL séance du 2 avril 2010

TRAVAUX

- travaux divers sur bâtiments communaux	12 000 €
- travaux sécurisation immeuble gare	10 000 €
- fin de chantier cuisine salle des fêtes	
Et club des aînés	24 000 €
- club house foot	802 000 €
- sécurité incendie	2 500 €
- travaux voirie	20 000 €
(divers parcs stationnement)	
- parcours de santé	17 000 €
- travaux immeuble MJC	54 000 €

(Isolation thermique et couverture)

Selon les chiffres officiels 2008, l'endettement de notre collectivité était limité à 429 € par habitant ; comparé à celui des communes de strate équivalente à 702 € et à celui de l'état à plus de 21 000 €.

Au 1er janvier 2010 l'endettement de notre commune est ramené 365 € par habitant. Compte tenu de notre faible endettement et de l'avenir incertain engendré par la réforme fiscale, l'équipe municipale n'a pas souhaité augmenter la pression fiscale sur les ménages en 2010.

Pour faire face aux besoins d'équipement dont détail ci-dessus, un emprunt global de 580 000€ sera réalisé dont 130 000 € de prêt relais TVA remboursable en 2012.

Le solde de la dépense est équilibré par des subventions attendues à hauteur de 220 142 € et l'autofinancement cumulé sur les exercices antérieurs de 330 858 €.

Cécile FORGERON
Maire

Taux des taxes locales directes pour 2010

Le Conseil Municipal décide de maintenir, pour 2010, les taux des trois taxes locales comme suit :
taxe d'habitation : 12,34%
taxe sur foncier bâti : 30,84%
taxe sur foncier non bâti : 60,88%

Contrat de maintenance sur les chaufferies communales

La société DALKIA est retenue pour la maintenance des installations de chauffage de la salle omnisports suivantes : production solaire, radiants gaz, préparateur gaz, caissons VMC. La prestation s'élève à 1 973,40 € TTC par an.

Syndicat départemental de la fourrière

Le projet de modification des statuts du syndicat de la fourrière est accepté. Cette modification porte sur l'adhésion de la commune de MALAVILLE, le rattachement de la commune de CRESSAC à la CDC du Montmorélien et le rattachement de la commune de CLAIIX à la CDC Charente Boëme Charraud.

Club house foot

Le Conseil accepte les avenants aux marchés de travaux des lots 1 (gros oeuvre) pour 5450,28 €, 2 (charpente) pour 1880 €, 4 (menuiserie alu) pour 6860 €, 6 (plâtrerie) pour 1047,65 €, 9 (plomberie sanitaires chauffage) pour 4212 €, et 11 (photovoltaïque) pour 638,65 €.

Ces avenants sont la conséquence de la décision de pose de panneaux photovoltaïques et de quelques modifications.

Achat tracteur et élagueuse

Le Conseil décide l'acquisition d'un tracteur MF pour la somme de 55 016 € TTC et d'une élagueuse pour la somme de 20 302,10 € TTC.

LES VALEURS LOCATIVES

Les taux de taxes votés par le conseil municipal vont s'appliquer différemment pour chacun des contribuables monastériens. C'est sur la valeur locative cadastrale calculée par l'administration fiscale que les taux vont être appliqués. La valeur locative est entendue comme le loyer théorique annuel que l'on pourrait tirer d'un bien en le louant dans des conditions normales. A de rares exceptions il n'existe pas de totale égalité de valeur locative entre deux maisons ou deux parcelles non construites. Chaque construction neuve fait l'objet d'une décision de l'administration fiscale qui tient compte

Pour les propriétés bâties, vont être pris en compte la surface réelle du local pondérée des éléments dits « de confort » (eau, gaz, électricité, sanitaires...), le nombre de pièces chauffées.

Entrent également dans le calcul des coefficients permettant de prendre en compte l'état et la situation du local.

Mais, ces valeurs locatives cadastrales ainsi calculées ne sont pas utilisées directement pour le calcul des impôts.

Chaque année, un premier coefficient dit d'actualisation est appliqué. Ce coefficient est spécifique à chaque département et reflète l'évolution du marché locatif au niveau départemental entre 1970 et 1980. Ensuite un coefficient de revalorisation nationale est appliqué annuellement, fixé par la loi de finances

Initialement il était prévu de procéder à une révision générale tous les six ans. Mais depuis 1970, bien des réformes ont été annoncées, la dernière en ce début d'année. Les bases anciennes, même revalorisées ne reflètent donc plus la réalité.



Y'A PAS DE MAI..!

Enfin un grand mois de mai, un beau mois de mai, taille patron.

A peine deux jours fériés : un jeudi 13 qui à priori ne donne pas de chance ; un lundi de pentecôte pour continuer la fête organisée pendant trois jours.

Certains penseront (ceux qui voudraient un mois de mai taille patron XXL) que c'est encore trop.

Pourtant, avant la révolution française, c'est toute la semaine qui suivait la pentecôte qui était fériée.

Oh mes amis, quelles fêtes ; la descente de l'esprit saint ne

devait pas se faire que sur des corps sains !

En ce mai 2010 tout le monde devrait donc travailler plus pour... travailler plus.

Y compris pour ceux qui dorment sous les ponts vu qu'il n'en reste qu'un possible, celui de l'ascension. Sur celui-ci il n'y a pas débat... même s'il y a des hauts. Normal c'est l'ascension.

D'où notre dicton du mois :

en avril,, ne te fait pas de bile,

en mai, fêtes ce qui te plaît !

Et notre conseil du mois :

en avril surveille ton mobile sinon en mai gare à ton forfait !

CHIENS ET CHATS

Le Syndicat Mixte de la fourrière, présidé par Didier Jobit, maire de Magnac-Lavalette-Villars, et dont Hugues BARBE maire adjoint de Mouthiers est vice président, a été créé en mai 2000.

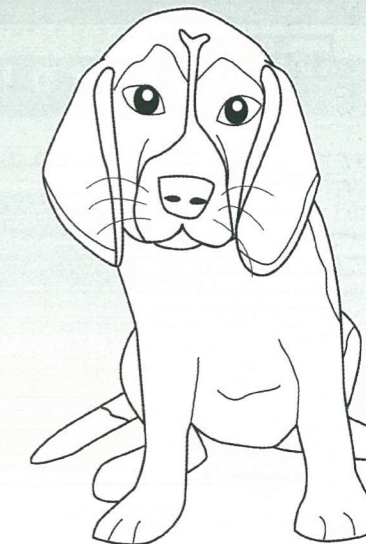
Il permet aux communes de mutualiser leurs efforts pour lutter contre les divagations d'animaux errants (participation de 0,53 euro/habitant).

Le syndicat mixte de la fourrière conventionne avec des prestataires qui prennent en charge les animaux divagant, qu'ils soient en blessés ou en bonne santé.

Il s'agit aujourd'hui de CHENIL PENSION ELEVAGE à Champniers et de CANI-SERVICES à Verrières.

Ils assurent une permanence sur l'ensemble des communes adhérentes du Syndicat mixte.

Le Syndicat Mixte de la fourrière travaille aussi en partenariat avec les refuges de la Société de Protection des Animaux (S.P.A.) dont le refuge de l'Angoumois à Mornac.



Dénomination des rues à « Gersac »

Afin de continuer notre programme de dénomination des rues et numérotation des immeubles, nous invitons les habitants de « Gersac » à une réunion en mairie
mardi 18 mai 2010 à 20 heures 30.

Prochaine

réunion publique

du Conseil Municipal

VENDREDI

4 JUIN

20 H 30



SACS JAUNES

VENDREDI 14 et 28
décalés pour jours fériés
à sortir la veille

SACS NOIRS

Décalés d'un jour
semaine du lundi
de pentecôte

COMITÉ DE JUMELAGE

Depuis la création du Comité de jumelage, le Conseil d'Administration et le bureau de l'association se sont déjà réunis plusieurs fois, en particulier pour préparer l'accueil de la délégation rosselloise qui interviendra à l'occasion du week-end de la Toussaint 2010.

Plusieurs commissions ont été créées, auxquelles les Monastériens peuvent s'associer afin d'apporter leurs idées et leurs talents :

commission des sports (avec Richard Borredon),

commission scolaire (avec Anne-Marie Coolen),

commission culture (Joël Fouché),

commission accueil (autour du président Gérard Discour).

Ces divers groupes se sont déjà retrouvés et ont défini divers projets



qu'il reste à peaufiner, des idées de programme...

Divers courriers ont déjà été échangés avec Petite Rosselle, et la première rencontre est donc en train de s'élaborer avec tout le soin que nécessite un moment que tous souhaitent très réussir.

Tout monastérien peut évidemment s'associer à cette préparation, devenir membre du Comité de jumelage (adhésion : 5 €), apporter des idées, des savoirs faire... Il suffit de contacter Gérard Discour (tél. 05.45.67.81.31), Alain Porte (tél. 05.45.67.98.06), ou de s'adresser à la mairie de Mouthiers.

A noter que le Comité de jumelage sera présent à « Mouthiers en fête » à la prochaine Pentecôte.

22 - 23 - 24 mai : Mouthiers en fête

SAMEDI 22 : fête du sport à partir de 15 h 30

soirée années 80 - repas (paëlla) festif et dansant 12 € ; 5 € pour -de 12 ans

DIMANCHE 23 : à partir de 14 h : bric à brac - animations,

méchoui 13 €, 6 € pour les moins de 12 ans

concert celtic « Celtic Family » - parcours pyrotechnique et feu d'artifice

LUNDI 24 pêche aux tourbières - journée du part'âge de 15 h à 17 h 30

Fête foraine pendant les trois jours.

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

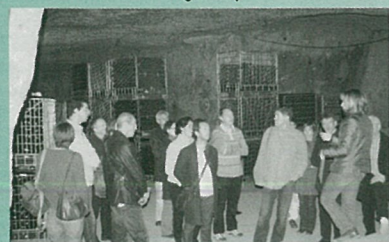
Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr

CLUB OENOLOGIQUE

Cette année le club d'oenologie a choisit les vignobles et les caves de Touraine et d'Anjou pour sa sortie.



(Chinon, Faye d'Anjou, Saumur, Champigny, Saint-Nicolas de Bourgueuil)

Samedi 10 nous étions 20 a partir en bus pour un weekend bien rempli: visite de caves et dégustation dans des domaines choisis.

Le soleil était au rendez-vous et nous avons pu découvrir au passage les curiosités régionales: Chinon, Saumur

et son Château, l'Abbaye de Fontevraud.

A 19h30 le dimanche nous étions de retour a Mouthiers et faisons le bilan de notre weekend



Des investissements en amitiés et en bons vins cela va de soit.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
9 mai	Bernard et Maryvonne 06.88.34.86.21	10 H	BIOUSSAC (vers Ruffec)	Mairie - repas Tiré du coffre	10h45	16
16 mai	Maryline et Sandra 05.45.67.85.59 06.19.12.62.39	10 H	BÉCHERESSE Sentier des Pèlerins	Parking église Repas tiré Du sac	10h30	14,5
28 mai	M.Claude Alain et Guy 06.70.30.68.06 06.66.41.01.67 05.45.67.83.24	20 h 30	MOUTHIERS	Place du champ De foire	20h30	10
Semi nocturne + souper - apporter bol et couverts						
30 mai	Michel R. 05.45.92.97.74 06.84.85.45.42	13 h 30	FRÉGENEUIL (Angoulême)	Parking des Manèges	14h	13
6 juin	Roger et Jeannine 05.45.67.97.13 06.22.62.08.16	8 H	MESCHERS (17)	Après-midi: visite payante des Grottes de Regulus ou rando ?	9h30	12 le Matin + ?
13 juin	Dominique Et Marie 05.45.67.93.42 06.72.89.92.82		PARIS/GDF/SUEZ	Infos à suivre		

Calendrier des mercredis

12 mai	Guy P et Bernard 05.45.25.08.16 06.74.80.34.45	14 h	NONAVILLE	Parking du Cimetière	14h30	7
26 mai	Bernard et Maryvonne 05.45.25.08.16 06.88.34.86.21	14 h	LINARS	Parking du Cimetière	14h	7
9 juin	Raymond et Claude 06.77.41.54.71 05.45.67.84.11	14 h	MOUTHIERS Le creux du loup	Chemin de la Fouillouse	14h15	6

VIVE LA BICYLETTE VERTE

« Bicyclette Verte » organise tous les dimanches matin des randonnées VTT - départ à 10 h place du champ de foire

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2 mars : Luca GUINE « la Chauveterie »

24 mars : Lise MOUSNIER « Hameau des Grands Bois »

DÉCÈS

24 mars : M Jean-François AURIAU rue de la Boème

28 mars : Mme Marguerite LAJUGIE maison de retraite

28 mars : M Jean-Jacques TARNAC Chemin des Agriers

6 avril : M. Jules MOREAU route de Voeuil

6 avril : Mme Jeanne HILAIRET épouse NICOLEAU « la Bussière »

11 avril : M Georges MOREAU maison de retraite

SUR VOTRE AGENDA

MAI

5 : don du sang à CHADURIE de 17 à 20 h

8 : commémoration à 11 h

16 : repas cercle des aînés à la salle Gilles Ploquin à 12 h

22 -23 - 24 : Mouthiers en fête

22 : fête du sport à partir de 15 h 30- soirée années 80 - repas (paëlla) festif et dansant

23 : à partir de 14 h : bric à brac - animations, méchoui 13 €, 6 € pour les moins de 12 ans concert celtic « Celtic Family » - parcours pyrotechnique et feu d'artifice

24 : pêche aux tourbières - journée du part'âge de 15 h à 17 h 30 **Fête foraine pendant les trois jours.**

29 : fête de la danse africaine - spectacle avec les ateliers de danse africaine de Disté Camara à 21 h - repas africain à la salle Gilles Ploquin à 19 h 30. Repas 10 € et 5 € pour les moins de 12 ans. Spectacle 5 €.

JUIN

6 : tournoi interne de tennis

11-12-13 : tournoi de foot

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiqué dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composableservices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

sortira début juin avec un cahier central sur le foyer logement devenu établissement d'hébergement pur personnes âgées dépendantes. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai. Les activités prévues jusqu'au 31 juillet pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Personne n'a le masque pour faire le bilan d'un carnaval super réussi



L'éveil musical, ça n'est pas du pipeau...!



Éducation musicale avec le pianiste Didier FREBOEUF

(Photos Alain PORTE)